

Draveil, le 9 février 2024

LES DERNIERES AVANCEES

Monsieur le Maire a souhaité rencontrer vos représentants CGT ce jour, en présence de Madame JOURDANNEAU-FORT, chargé de la culture événementielle, transition écologique et développement durable et vie associative, Monsieur PERRIMOND, Directeur Général des Services, et Madame DE YOUNGMEISTER-FOURNIER, directrice de communication.

Monsieur le Maire tenait à nous informer de ses nouvelles propositions :

- La prime pouvoir d'achat versée en une fois, sur le traitement de mars, à hauteur de 50% du barème suivant le décret 2023-1006 du 31 octobre 2023 (soit entre 320€ et 115€ net) ;
- La moitié des heures de service non fait (grève) non retenue à hauteur de 50% ;
- Pour les 50% restants, au choix des agents, poser en congés (CA, RTT), à effectuer en travail supplémentaire, ou à retenir sur le salaire ;
- Des mesures à long terme avec un calendrier de mise en œuvre et les dates effectives de mise en place de ces accords : carrière et pérennisation des contrats, RIFSEEP, conditions de travail (temps de travail, santé et sécurité...)

Mr le Maire s'est engagé à notifier par écrit ces propositions d'ici semaine prochaine.

Il s'engage, si un accord est trouvé, à convoquer un conseil municipal d'ici fin février, afin de demander le vote des élus.

LES REPRESENTANTS DU SYNDICAT CGT TERRITORIAUX DE DRAVEIL

SONT LES PORTES-PAROLE DES AGENTS.

NOUS ATTENDONS DONC VOTRE RETOUR SUR CES PROPOSITIONS

NOUS ATTENDONS DONC VOTRE RETOUR SUR CES PROPOSITIONS